

Bulletin municipal Beaufort sur Gervanne

Editorial

Chères beaufortoises, chers beaufortois,

La réflexion sur le projet de reconstruction du bâtiment incendié avance. Le dialogue fructueux entre les représentants de la municipalité, de l'épicerie et des architectes aboutit à la conception de locaux bien adaptés aux usages prévus. Dans le même bâtiment, et en surélevant d'un étage une partie des locaux incendiés, prendront place : la mairie, l'épicerie et deux logements locatifs familiaux de quatre pièces. L'avant projet définitif sera présenté au Comité de pilotage par le maître d'œuvre le 29 octobre. Le chiffrage de la construction sera alors connu. La CCVD aide la commune à présenter le budget de l'opération pour demander les subventions. Puis la de-

mande de permis sera déposée et l'appel d'offres aux entreprises effectué. Une bonne nouvelle pour ce budget, l'indemnité de l'assurance obtenue est supérieure à nos premières estimations, certes prudentes. L'architecte et son bureau d'étude ont contribué à ce résultat. J'ai donné mardi 6 octobre mon accord pour un montant de 497821€, auxquels il faut ajouter 50000€ déjà versés pour aménager les locaux de l'ancienne mairie et compenser les loyers non perçus de la boulangerie. 303087€ seront versés rapidement, le reste sur facture des travaux réalisés. Quand le plan de financement sera établi, nous vous présenterons le projet. Nous souhaitons le faire

avant la fin de l'année.

Parallèlement, la réflexion se poursuit pour reconstruire un espace bibliothèque de 40m² sur le lieu du préau incendié et une réunion des concessionnaires de réseau s'est tenue pour d'éventuels travaux sous la RD 70 en prévision de son aménagement. Nous poursuivons les projets pour un espace naturel convivial sur le terrain communal route d'Escoulin; après la plantation de fruitiers, des jardins potagers partagés, une zone humide. L'espace pour un futur parking sera préservé.

Votre Maire
Gérard GAGNIER

N° 7. Octobre 2021

Dans ce numéro

Editorial	P1
Beaufort en foire organise la foire de la courge	P2
Cérémonie en mémoire de la Compagnie Morin	P2
Flânerie littéraire au vieux village	P2
Rencontre avec le Président de l'ACCA	P3
Du bon usage de L'at-trape livres	P3
Covoiturer en Gervanne	P4
Maîtriser sa consommation d'eau	P4
La végétalisation des ruelles	P5
Le tri sélectif simplifié : tous les emballages se trient	P5
Composter à Beaufort	P6
Un défibrillateur à la salle d'animation	P6

Mairie de Beaufort
Rue de la Mairie
Tél: 04 75 76 44 41
beaufort.gervanne@gmail.com

Les orages de septembre ont signé la fin de l'été. Ils ont provoqué la panne du surpresseur qui alimente plusieurs abonnés en eau potable. Les deux conseillers municipaux en charge des réseaux humides se sont relayés au château d'eau pendant une semaine, pour leur assurer un approvisionnement ; je les en remercie !

Composter à Beaufort

Le compostage permet de :

- réduire de 30 % la poubelle grise ;
- limiter les odeurs des conteneurs à poubelle ;
- réduire le coût de la collecte ;
- produire un fertilisant gratuit, utilisable par tous.

Au bout du parking du champ de Foire, vous trouverez 3 bacs en bois. Déposez vos déchets de cuisine dans le bac de collecte (celui du milieu) et rajoutez la moitié (en volume) de broyat. A chacun de veiller au bon équilibre d'humidité de ce bac. Ni trop sec, ni trop humide !

Quels déchets peut-on déposer ?

épluchures (dont agrumes en morceaux), fanes, reste de légumes/fruits pourris ou cuits, marc de café/thé avec filtre, coquilles d'œufs écrasées, plantes/fleurs coupées.

Quels déchets ne doit-on JAMAIS déposer ?

viande, poisson, fromage, pain entier, coquillages,

huiles, litières d'animaux, cendres et sciures de bois, gazon, fumier, poussières et sacs d'aspirateur, sac biodégradable.

Si vous n'avez pas de seau à compost pour votre cuisine, demandez-nous ! Participer au compost c'est DEPOSER ses déchets et S'IMPLIQUER en participant, quand c'est possible, au transvasement des bacs (environ 1fois/mois), en étant attentif au bon fonctionnement du lieu, en étant force de proposition (amélioration, rencontre,...)

Si l'aventure vous tente, faites vous connaître auprès des référentes !

Un panneau est également à disposition sur le lieu pour communiquer.

sandrine.pianu@gmail.com

annesappey@hotmail.fr

*Sandrine Pianu et Anne Bertrand
Citoyennes Référentes compostage*

Installation d'un défibrillateur



Le Défibrillateur Automatisé Externe installé sur la façade de la salle d'animation.

En France, on compte près de 50 000 morts subites d'adultes ou par arrêt cardio-respiratoire (ACR), et un tiers de ces personnes ont moins de 55 ans. Or, 90 % de ces arrêts cardio-respiratoires nécessitent une défibrillation. Les chances de survie d'une victime passent de 2 à 33%, si les témoins appellent le **15** ou le **112**, pratiquent le massage cardiaque et utilisent un défibrillateur. La

commune de Beaufort sur Gervanne a décidé de s'équiper d'un défibrillateur pour participer à l'une des 3 grandes causes nationales et pour répondre à ses obligations réglementaires.

Un défibrillateur a été installé sur la façade de la salle d'animation et une signalisation spécifique est en cours de pose par l'employé communal.

*Bruno Lelievre
Adjoint à l'urbanisme*

Veille du CCAS

L'automne est accompagné d'un cortège de hausse des prix. Elle touche particulièrement les revenus modestes. Nous restons attentifs aux difficultés de chacun. N'hésitez pas à prendre contact avec les membres du CCAS.

Les prochaines permanences des conseillers sociaux pour ce dernier trimestre sont les lundis 25 octobre, 8 et 22 novembre, 13 décembre de 14h à 16h à la MSAP.

Beaufort en Foire

L'équipe de BEAUFORT EN FOIRE est très heureuse de maintenir la 2^{ème} FOIRE DE LA COURGE, le dimanche 24 octobre de 9h à 18h sur la place du village. Tout au long de la journée : Produits locaux, artisans, mini ferme, exposition de matériel agricole, animation, musicale, tombola. Buvette et

restauration rapide à emporter. Vous pourrez participer au concours de la courge la plus grosse, la plus originale, de tarte à la courge, des dessins d'enfant... PRESENCE DE VINCENT, SAISON 13 de « L'amour est dans le pré ». PAS DE PASS SANITAIRE sur la foire. Le pass sanitaire sera obligatoire pour la buvette.

*Stéphanie Rigaud
Présidente*

Pour vous inscrire aux concours, ou pour exposer contactez

Stéphanie RIGAUD
06.19.07.58.89

ou Arabelle BRACQ
06.16.12.12.88

Cérémonie en mémoire des maquisards de la Compagnie Morin

Il faisait beau ce dimanche 18 juillet 2021 sur la place du village de Beaufort, où étaient réunis 77 ans plus tôt, le 6 juin 1944, les jeunes de la vallée de la Gervanne qui allaient former la Compagnie Morin.

C'est devant la plaque commémorative que le président de l'association « A la Mémoire des maquisards de la Compagnie Morin » a retracé le parcours de cette compagnie FFI et rendu un hommage aux femmes de la vallée engagées dans la Résistance. Puis le chant de la compagnie, le chant des Partisans et la Marseil-

laise sont venus clôturer cette cérémonie où l'émotion est toujours présente.

*Yves Terrail
Président*



Flânerie littéraire au vieux village



Avez-vous aperçu au matin du 2 septembre dernier une douzaine de personnes déambuler dans les rues du vieux village; écoutant

poèmes, textes en prose et chants tout en admirant les maisons et les ruelles qui nous rappellent les temps passés?

C'était la flânerie littéraire organisée par le groupe de lecture «Livres Ouverts ». Ce groupe existe depuis 3 ans et rassemble une dizaine de lecteurs et de lectrices de la vallée de Gervanne-Sye. Depuis septembre dernier, il a rejoint le club Inter Générations du village qui propose désormais deux groupes actifs pour l'activité lecture.

*Françoise De Leymarie
Membre du groupe «A livres ouverts»*

Végétalisation des ruelles

Après un sondage fin juin par courrier des habitants du vieux village en ce qui concerne la perception et l'entretien de ses ruelles, nous avons initié le 7 juillet dernier une session de reconnaissance botanique et de désherbage sélectif.

Quelques plantes rudérales sont apparues comme devant être limitées telles la pariétaire *Parietaria officinalis* appelée aussi perce-muraille, le centranthe rouge *Centranthus ruber* appelée aussi lilas d'Espagne, l'orge des rats *Hordeum murinum* et certains ligneux se développant dans des endroits inopportuns comme les pieds de murs ou le milieu de la ruelle : clématite, sureau noir, figuier, frêne, murier,....

Certaines plantes rupestres rares ont également été repérées comme le Polycnemum majus, ou Chaerophyllum origanifolium, des plantes discrètes actuellement sur liste rouge car en voie d'extinction.

Ces actions ont pour but de trouver des consensus entre habitants, conciliant esthétique, biodiversité, valorisation et conservation du patrimoine vivant et bâti, temps et énergie d'entretien de notre employé municipal, accessibilité des ruelles étroites...

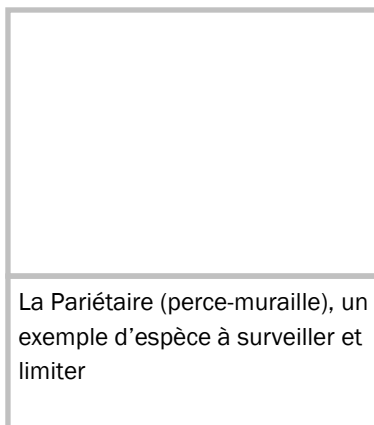
Des pistes de solutions ont été évoquées et mise en œuvre : arrachage de certains patch de pariétaire, taille à la main ou au sécateur des parties trop volumineuses ou fanées de plante, entretien de

portions de ruelles par les habitants qu'il serait intéressant d'accompagner d'une signalétique appropriée, demande de taille d'arbre gênant le passage auprès des propriétaires concernés, balayage des amas de graviers et feuilles pour éviter les effets litières, ou encore le ramassage des déchets non biodégradables. Ces actions et réflexions vont continuer au sein du comité consultatif biodiversité. Si vous souhaitez contribuer et l'intégrer, envoyez un mail

francoisgoldin.mairiebeaufort@gmail.com ou nous rejoindre le mercredi 27 octobre 18h salle d'animation.

François Goldin

Conseiller en charge de la biodiversité



La Pariétaire (perce-muraille), un exemple d'espèce à surveiller et limiter



La Valériane (Lilas d'Espagne) doit elle aussi être contenue

Le tri sélectif simplifié : tous les emballages se trient !

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles, flacons et boîtes de conserve pouvaient être triés. Pour les autres emballages en plastique et en métal, sans solution de recyclage, nous devons les jeter avec les ordures ménagères. A compter du 4 octobre 2021, tous les emballages se trient.

Plus simple et plus pratique : vous pourrez déposer tous

vos emballages en plastique et en métal, sans exception, dans les conteneurs jaunes. Désormais, plus de doute. C'est un emballage : déposez-le dans le conteneur de tri !

Service de gestion des déchets de la CCVD

Rencontre avec Yves Mondon, Président de L'Association Communale de Chasse Agréée

Pouvez-vous nous présenter votre association ?

L'ACCA de Beaufort est affiliée à la fédération départementale des chasseurs drômois. Elle comporte une quarantaine de membres. Certains sont des sociétaires, c'est à dire propriétaires ou résidents beaufortois, d'autres sont des membres extérieurs que notre conseil d'administration accepte ou non d'intégrer dans l'association.

Comment s'organise votre saison de chasse ?

Un arrêté préfectoral stipule les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse selon les espèces et définit également les modalités. Certaines espèces comme le chevreuil, le cerf, le chamois sont soumis à un plan de chasse stipulant le nombre d'animaux pouvant être abattus. Cet effectif découle d'un comptage effectué en amont sur le terrain. Un nombre correspondant de bra-

celets est attribué à l'ACCA.

Sur notre commune, la chasse est fermée le mercredi. Les battues sont organisées les samedi et dimanche, sauf entre Noël et le jour de l'an où elles peuvent être quotidiennes.

Pouvez-vous nous décrire une journée de chasse ?

Certains membres partent chasser seuls le petit gibier ou le sanglier en affût individuel. Cela reste possible toute la semaine (sauf le mercredi). Mais la grosse partie de notre activité se fait sous forme de battues.

Les participants se retrouvent au cabanon, et s'inscrivent sur le registre soit comme traqueurs, soit comme postiers. Avant chaque départ, le responsable de battue relit les consignes de sécurité au groupe. Nos battues se situent essentiellement entre les Bérangers et Eygluy, sur la mon-

tagne dite Combe Bernard, principalement sur la matinée jusqu'à 14h, voir 15h exceptionnellement. Nous pouvons changer de secteur au cours de la battue, mais il n'y aura jamais deux lieux utilisés en même temps.

Quels conseils pour concilier au mieux les différentes pratiques sur cette période ?

Des panneaux « chasse en cours » sont installés pour prévenir les randonneurs et autres usagers de la nature. Le passage de tous reste cependant possible. Il ne faut pas hésiter à venir échanger avec nous, c'est toujours agréable. Cela permet aussi que l'on vous informe sur les lieux plus investis, et que vous nous indiquiez votre itinéraire. Nous prévenons alors nos co-équipiers par talkies walkies de votre passage.

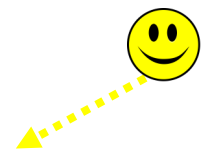
*Ingrid Bonneton
Adjointe en charge
de la vie locale*

Du bon usage de l'Attrape-Livres

Il y a bientôt 3 ans, la municipalité, avec la participation des bénévoles de la bibliothèque, faisait aménager l'ancienne cabine téléphonique située à l'entrée du village, appelée à être démantelée. Dénommé l'Attrape-Livres, ce lieu d'échanges et de partage de lectures est à la libre disposition des Beaufortois et des touristes de passage.

Nous constatons régulièrement et de façon plus fréquente ces derniers temps, que la cabine sert de lieu de dépôt sauvage, avec des étagères bien trop remplies pour leur capacité et surtout des cartons posés à même le sol qui en empêchent parfois totalement l'accès. Ce lieu est à vous, c'est à tous de le faire vivre, mais aussi de le respecter et d'en prendre soin. Nous comptons sur votre civisme et votre coopération pour que cet Attrape-Livres puisse rester pour ceux qui le souhaitent une agréable petite bibliothèque de rue, encourageant une économie du partage et du don, développant une démarche citoyenne et favorisant le lien social.

*Françoise Renard, Responsable de la bibliothèque municipale
Ingrid Bonneton, Adjointe en charge de la vie locale*



Covoiturer en Gervanne

Samedi 25 septembre, la commission Mobilités de Beaufort-sur-Gervanne avait organisé le premier Forum du covoiturage sous le préau de l'école, avec l'aide de citoyens engagés. Il s'agissait pour chacun des participants, habitants de la vallée, de renseigner les jours et horaires de ses trajets réguliers dans le bassin de vie : travail, loisirs, enfants... Que l'on ait une voiture à remplir, ou que l'on cherche une place pour soi ou ses enfants. Les infos ont ensuite été centralisées et diffusées aux participants, libres alors de communiquer entre eux pour s'organiser. Merci à tous nos covoituteurs pour leur participation, et à nos soutiens actifs et précieux pour l'organisation de cette manifestation.

La matinée a également été mise à profit pour échanger sur le thème des transports alternatifs, recueillir des idées nouvelles, et communiquer sur la constitution prochaine du comité

consultatif Mobilités qui sera composé d'élus et de citoyens beaufortois. Le rôle de ce comité sera de réfléchir ensemble sur nos besoins et nos envies en matière de mobilités, pour rêver et inventer de nouveaux modes de déplacement, nous aider à sortir du « tout voiture », et apporter des solutions à ceux qui ne sont pas motorisés.

Camille Semelet
Conseillère référente Mobilités

Vous serez conviés à une réunion publique début novembre pour le lancement de ce comité. Si vous êtes intéressés par le sujet, n'hésitez pas à nous contacter :

camillesemelet.mairiebeaufort@gmail.com

Gérer sa consommation d'eau

Pour éviter le gaspillage et une mauvaise surprise sur votre facture eau assainissement, nous vous rappelons quelques points de vigilance :

1. Le groupe de sécurité d'un chauffe-eau déclenche la surverse de l'eau si la pression est trop élevée. Si son fonctionnement est incorrect (réglage sur une pression trop basse ou blocage de la soupape en position ouverte), la quantité d'eau déversée peut-être très importante. Il convient de vérifier ce réglage tous les 3 ou 4 mois et à cette occasion de manipuler la soupape pour éviter le risque de blocage. Interrogez un plombier si vous avez des doutes.
2. Il est aussi très important de vérifier que les réservoirs de WC ainsi que les robinets n'ont pas la moindre fuite.

3. Enfin, un coup d'œil régulier à votre compteur vous permettra de vous assurer que votre consommation est normale et sera l'occasion de détecter toute trace d'humidité anormale.

A savoir :

- * Toute fuite avant le compteur est à la charge de la commune.
- * Toute fuite après le compteur est à la charge de l'abonné.

L'eau potable est un bien commun dont nous sommes tous bénéficiaires. Pensons à ne pas la gaspiller

Gilbet Rivases et Frédéric Schmidt
Conseillers en charge des réseaux humides

Une précaution essentielle

Ne **jamais** jeter dans les égouts les lingettes, protections hygiéniques ainsi que tout hydrocarbure, huile de vidange, etc. car ceci perturberait gravement le fonctionnement de la station d'épuration.

Afin d'absorber la redevance versée à l'Agence de l'eau, le prix de l'assainissement passe de 1,00€ à 1,05€/m³. Le prix de la consommation reste inchangée à 1,15€/m³. (délibération du Conseil du 27 mars 2021)